



MAIRIE DE CASSAGNES

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/11/2024 – 19H

Présents : CHAIX-CAFFIN-MOKHTARI Pascale , CRABIER Richard, CRABIER Sylvie, DELONCA Albert, FERRIÉ Jean-Louis ,HURTEBIZE Philippe, LAFAGE Fanny, MAROT Jean-Marie, QUATREPOINT Marion

Absents : ALASLUQUETAS Philippe
ALIOUI Jean-Charles donne procuration à QUATREPOINT Marion

Secrétaire de séance :

La séance est ouverte et Sylvie CRABIER est consacrée secrétaire.

Ordre du jour :

- **Démolition de la maison de la place**
- **Achat des frigos de l'épicerie**
- **Déchèterie verte**
- **Modification du logo de la commune**

Délibération

Deux devis sont proposés concernant les travaux de démolition de la maison de la place. Des explications sont données en appui sur les plans fournis.

Devis 1 : 166 000 euros

Devis 2 : 158 000 euros

Le devis 2 correspond mieux à nos attentes :

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

Votes Pour : 10

La délibération est votée à l'unanimité des présents.

Le devis 2 a donc été validé

Le coût des travaux de démolition sera en partie couvert par des subventions. L'EPFL va assurer une subvention de 50 % du devis.

Les travaux devraient durer 15 jours et seront probablement engagés mi-décembre ou début janvier. Des informations plus précises seront données ultérieurement.

Afin de mettre en perspective la poursuite du projet des plans en 3D sont demandés pour étayer les discussions lors de la prochaine réunion de travail.

Le projet global de réfection de la place devrait coûter environ 300 000 euros.

Différents dossiers de demande de subventions sont en cours de réalisation(ex : Fonds de concours de PMM).

Délibération

Les frigos récemment achetés neufs par le gérant de l'épicerie lui seront rachetés par la commune pour la somme de 911 euros HT. Il s'agit de trois grandes armoires frigorifiques et d'une petite de présentation.

Votes Contre : 0
 Abstentions : 0
 Votes Pour : 10

La délibération est votée à l'unanimité des présents.

Ces frigos seront désormais propriétés de la commune.

Délibération

L'espace de déchetterie n'est plus adapté aux besoins de la commune. Des travaux d'aménagement vont être effectués. La déchèterie sera fermée pendant une période de 15 jours dont les dates restent à déterminer.

Votes Contre : 0
 Abstentions : 0
 Votes Pour : 10

La délibération est votée à l'unanimité des présents.

Chaque intervention d'une société privée pour le broyage des végétaux ayant un cout d'environ 800 euros, il est envisagé d'acquérir un matériel techniquement plus efficient que celui actuellement utilisé par l'employé municipal. Ceci sera étudié lors d'une prochaine réunion.

Délibération

Comme envisagé depuis quelque temps, le logo de la commune va être modifié sur tous les documents pour correspondre à celui déjà apparent sur les plaques de rue.

Votes Contre : 0
 Abstentions : 0
 Votes Pour : 10

La délibération est votée à l'unanimité des présents.

Informations et sujets abordés avec l'accord des membres du Conseil

- **Panneaux indicateurs**

Les panneaux sont commandés, ainsi que des miroirs pour faciliter la visibilité dans certaines rues du village.

Un panneau déjà en place pour informer de l'étroitesse de la rue devant la salle des vigneronns va être déplacé pour en début de rue pour permettre aux véhicules de mieux anticiper.

- **Bulletin municipal**

Celui-ci est finalisé et sera distribué aux habitants dès la semaine prochaine

- **Réunion de préparation de la réunion publique**

La réunion publique aura lieu le vendredi 29 novembre. Une réunion préparatoire du conseil se tiendra le mardi 19/11 à 19h.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée les jours, mois et an susdit à vingt heures et trente-cinq minutes.

Date du prochain Conseil : Lundi 2 décembre 2024 à 19h.